



avril 2009

CNC Newsletter 5 - Trimestriel

Conseil National
de la Coopération

Sommaire

- Editorial : une crise économique et morale
- Spot-on sur une condition d'agrément : procurer aux associés un avantage économique ou social
- Commissions de travail du CNC : séminaire bonnes pratiques
- Portrait : Crédit Agricole : la philo en pratique !
- Le symposium de Cera dans le rétro
- Le nouveau modèle de gestion coopérative
- Publications
- Agenda du mouvement coopératif



Editorial

Une crise économique et morale

Il faudra du temps pour savoir si les banques et compagnies d'assurances coopératives ont essuyé moins de coups durs que leurs consœurs capitalistes. Mais nous pouvons être sûrs que, si elles ont subi des avaries, les dégâts ont principalement pu être constatés sur leur flanc le moins coopératif.

Comment des prêts hypothécaires gonflés aux Etats-Unis ont-ils pu plonger le monde entier dans la crise ? Comment ont-ils pu se revendre comme des petits pains, contaminer et saper tout le système financier ? La réponse touche à l'essentiel de ce que l'on peut attendre d'une institution financière : proposer des produits bancaires compréhensibles et honnêtes pour une rémunération équitable et à des risques faciles à estimer. Protéger les épargnants et les investisseurs au lieu de leur faire endosser tous les risques. Et, enfin, attirer des investisseurs prêts à s'engager dans une relation à long terme au lieu de préférer ceux qui optent pour "l'argent vite gagné".

Ce n'est pas un hasard si derrière cette réponse se profilent nombre de principes coopératifs. Sa spécificité, la société coopérative la doit à la position unique de ses actionnaires, qui sont à la fois actionnaires financiers et usagers. L'actionnariat coopératif est par définition plus durable que celui des sociétés cotées en bourse parce que les parts sociales coopératives ont une cessibilité limitée et qu'en général leur valeur reste constante. En Belgique, le dividende des coopératives agréées est limité à un taux annuel de 6%. En d'autres termes : l'argent est serviteur et non maître de la coopérative.

Faut-il répéter en ces temps de choléra financier que les sociétés coopératives ont plus que jamais leur place dans le paysage économique et que la tâche du Conseil National de la Coopération sera de promouvoir avec encore plus d'énergie leurs plus-values sociétales et économiques ? Je suis persuadé que nous réussirons en nous appuyant une fois de plus sur un élément essentiel de la philosophie coopérative : l'intercoopération.

Bien coopérativement

Jean-François Hoffelt
Président du CNC



Spot-on sur une condition d'agrément : procurer aux associés un avantage économique ou social

Les sociétés agréées au CNC doivent respecter certaines conditions. Chaque trimestre, la newsletter du CNC s'intéresse à l'une d'entre elles. Dans ce numéro, l'obligation de procurer un avantage économique ou social aux associés.

Toute société a un objet social définissant ses activités (commerciales). La société coopérative qui souhaite être agréée au sein du CNC doit également indiquer en toutes lettres dans ses statuts que son but est « de procurer aux associés un avantage dans la satisfaction de leurs besoins professionnels ou privés » et donc offrir un avantage plus important que le seul avantage pécuniaire proposé par les sociétés de capitaux. L'associé d'une société coopérative agréée possède donc une double qualité puisqu'il est à la fois investisseur, mais aussi et surtout utilisateur des services de la société.

Par exemple ? Tantôt, l'associé peut être un producteur de lait ou de légumes qui écoule l'entièreté de sa production par l'intermédiaire de la coopérative de distribution dont il est coopérateur. Parfois, il est un simple épargnant qui a investi son argent dans la banque coopérative dont il utilise les services. Dans d'autres cas, il est un entrepreneur qui utilise les services de la société coopérative (support administratif, hébergement, accès à du matériel informatique...) pour se lancer dans une activité indépendante.

Bref, la nature de cette qualité d'utilisateur varie fortement d'une coopérative à l'autre, et peut concerner aussi bien des besoins économiques - plus grands débouchés, meilleur prix, achats plus continus, paiement plus rapide - que des besoins sociaux.

Pour de plus amples informations sur cette condition d'agrément ou sur les autres : Fabrice.Wiels@economie.fgov.be



Commissions de travail du CNC

Séminaire « Bonnes pratiques au sein des coopératives agréées »

Le 20 octobre 2009, le Conseil National de la Coopération organisera à l'attention de ses membres et de leurs partenaires institutionnels un séminaire sur les « best practices » mises en place au sein des coopératives agréées. Objectif : répertorier ces bonnes pratiques et montrer comment les entreprises leur donnent vie sur le terrain. Ce séminaire s'intéressera principalement aux principes coopératifs tels qu'ils ont été définis par l'Alliance coopérative internationale (ACI) : prise de décision démocratique, participation économique des membres, éducation permanente, collaboration entre les membres, responsabilité vis-à-vis de la société, ... Les autres aspects d'un bon entrepreneuriat coopératif comme la bonne gouvernance et la responsabilité sociale des entreprises ne seront pas passés sous silence. Un courrier a été adressé à toutes les coopératives agréées pour les inviter à communiquer les bonnes pratiques qui méritent d'être partagées avec les autres entreprises. La Commission « Communication » proposera ensuite au bureau du CNC une sélection de cas respectant une série de critères tels que la reproductibilité de l'expérience, la diversité des thématiques abordées, la répartition géographique des entreprises présentées, etc.

Information: Peter Bosmans, Président Commission Communication, p.bosmans@febecoop.be



Portrait : Crédit agricole - la philo en pratique

Pour beaucoup, le concept 'Coopératif' est abstrait. C'est pourquoi, le Crédit Agricole a défini les valeurs qui traduisent sa philosophie coopérative : la durabilité, la solidarité, l'écoute, l'esprit d'équipe, la convivialité, la proximité et le professionnalisme.

Parmi les actions mises en place pour donner corps à ces valeurs, il faut épingler le concept Fidelio destiné à ses clients. Le principe ? Toute personne souscrivant à des parts sociales du Crédit Agricole devient coopérateur et automatiquement membre de Fidelio. Une manière pour la banque de souligner la relation durable qu'elle entretient avec ses clients et de donner un véritable contenu au concept de « coopérateur ». Aujourd'hui 117.000 coopérateurs ont rejoint la banque qui associe particulièrement ce groupe de clients à la vie de la banque. Ceux-ci reçoivent régulièrement de nombreuses informations sur les produits, une info générale sur la banque, sur leur argent et sur les avantages qui leur sont réservés en tant que membres Fidelio.



Au cœur de la tempête

Le monde bancaire a été profondément secoué par la crise. Mais, en tant que banque coopérative, le Crédit Agricole résiste. La banque peut, en effet, s'appuyer sur deux actionnaires solides : les Caisses coopératives belges, Agricaïsse et Lanbokas, dont les 117.000 coopérateurs représentent 50% du capital du Crédit Agricole et le Crédit Agricole français, qui possède les 50% restant. Cette structure coopérative contribue à la solidité et à la vigueur de la banque et la préserve des caprices de la bourse. Dans la lignée de l'esprit coopératif, le Crédit Agricole a toujours veillé à ne pas prendre de grands risques et à mener une politique prudente, axée sur le bon sens.

Tous ces facteurs ont permis au Groupe d'être aujourd'hui un partenaire fiable et de gagner la confiance de plus en plus de clients. Récemment, il a également décidé de lancer une bouée de sauvetage aux malheureux clients de Kaupthing Bank Belgium, en les accueillant en son sein.

Plus d'infos sur www.creditagricole.be et sur www.fidelio.be



Le symposium de Cera dans le rétro

200 participants étaient présents le 4 décembre dernier au symposium de Cera intitulé 'Les coopératives sur la balance. La balance des valeurs est-elle en équilibre ?' Coup d'œil dans le rétro.

Question centrale de la journée : les valeurs fondamentales de la coopération peuvent-elles être traduites en plus-values économiques pour les sociétés coopératives et cette balance est-elle effectivement en équilibre ? Patrick Develtere, directeur de l'HIVA et représentant académique du Steunpunt Coöperatief Ondernemen de Cera, Marie-Caroline Collard, directrice de SAW-B, et Daniel Côté, professeur aux HEC de Montréal ont pesé les pour et les contres du modèle coopératif. Tandis que Koen Van Bockstal (Oxfam) et Relinde Baeten (Ecopower)



illustraient par leur témoignage la réalité de terrain, Sybille Mertens (Centre d'économie sociale et Chaire Cera) a, pour sa part, plaidé pour une gestion cohérente de l'entreprise coopérative.

Que retenir de ce symposium qui s'est clôturé par le traditionnel débat entre les intervenants du jour et une intervention de Jean-François Hoffelt, Président du CNC ? Que les coopératives ne sont pas des remèdes miracles mais des entreprises bien ancrées dans la réalité économique. Qu'elles ont, surtout en ces temps agités, besoin de dirigeants expérimentés et d'un arrière-ban loyal. Qu'elles se sont adaptées à la réalité économique et sociale du 21^e siècle, ce qui leur permet d'apporter une plus-value à leurs parties prenantes. Mais surtout, qu'elles doivent réussir à rester concurrentielles sans perdre de vue leurs valeurs fondamentales. Ce qui constitue un défi de taille !

Intéressé par les présentations des intervenants ?

Cliquez sur <http://www.cera.be/cera/fr/news/symposium+cooperatives.htm>

Le nouveau modèle de gestion coopérative

Début décembre, Daniel Côté exposait sa théorie du nouveau paradigme coopératif au cours du symposium de Cera et expliquait en quoi l'identité coopérative est un atout concurrentiel.



Professeur en stratégie d'entreprise à l'école des hautes études commerciales de Montréal, Daniel Côté étudie les modèles de gestion en milieu coopératif depuis 25 ans. Également actif sur le terrain, il a accompagné la Caisse Desjardins, l'un des réseaux de banques coopératives les plus importants au Québec, à repenser sa gestion dans une perspective coopérative. Début des années 90, les questions que se posaient les gestionnaires des Caisses Desjardins n'étaient pas différentes de celles que

se posent beaucoup de responsables de coopératives d'aujourd'hui : quelle est notre différence coopérative ? Que devient notre identité coopérative dans un contexte de globalisation ? Faut-il choisir entre nos valeurs et notre rentabilité ? Pour Daniel Côté, pas besoin de choisir : les valeurs coopératives SONT des atouts concurrentiels et il faut utiliser ces dernières pour s'attacher la loyauté du client et provoquer une réciprocité dans la relation. Il base d'ailleurs son nouveau modèle d'affaires coopératif qu'il appelle nouveau paradigme coopératif sur la qualité de la relation avec le client. Les entreprises coopératives ont déjà tous les atouts en main mais ce qu'elles considéraient autrefois comme une fin (l'activité économique pour atteindre les objectifs liés aux principes coopératifs) doit devenir un moyen (les principes pour améliorer la performance économique). A elles de les mettre au cœur de leur stratégie d'entreprise !

La présentation du professeur Côté sur le paradigme coopératif peut être demandée à Ann Nelemens : ann.nelemans@cera.be ou c.vandemaele@febecoop.be

Publications

La Société coopérative européenne

Le compte-rendu (bilingue) du séminaire organisé début 2008 sur la Société coopérative européenne par le Conseil National de la Coopération est sorti de presse. Il contient les interventions des différents orateurs (Ioakimidis Apostolos – Commission Européenne, Robbie TAS – bureau d’avocats Curia...) ainsi que le contenu de la table-ronde qui a clôturé la matinée du 19 février 2008.

Le document est mis en ligne sur le site du CNC:

http://mineco.fgov.be/SME/cooperatives/ECS_report_fr.pdf. La version papier peut être obtenue gratuitement sur simple demande à Fabrice.Wiels@economie.fgov.be

L’entrepreneuriat coopératif en Belgique



Dans le prolongement de son symposium de décembre, Cera Steunpunt Coöperatief Ondernemen a publié aux éditions Acco le livre « Entrepreneuriat coopératif en Belgique » de Wim Van Opstal, Caroline Gijssels et Patrick Develtere. Outre une introduction à l’entrepreneuriat coopératif comme manière d’entreprendre et à la société coopérative en tant que type d’organisation, l’ouvrage propose un profil des coopératives agréées, des sociétés à finalité sociale et d’autres types de structures qui entreprennent de manière coopérative.

Si vous voulez vous plonger dans la matière, commandez votre exemplaire (15 euros) sur <http://www.cera.be/cera/fr/library/>

Le CRISP, 50 ans d’histoire

Depuis sa création en 1959, le CRISP, Centre de recherche et d’information sociopolitiques, s’attache à montrer les enjeux de la décision politique, à expliquer les mécanismes par lesquels elle s’opère et à analyser le rôle de ceux qui y prennent part. En 50 ans, cet organisme d’éducation permanente a publié des milliers d’articles et des dizaines de livres qui constituent une source d’information fondamentale sur l’histoire sociale, économique et politique de la Belgique.

Le CRISP a décidé de marquer son jubilé de diverses manières et notamment en publiant « Le CRISP, 50 ans d’histoire », un livre retraçant les circonstances de sa genèse et les étapes principales de son évolution.

L’ouvrage est dirigé par Xavier Mabilie et peut être commandé au prix de 12.50 € via le site du CRISP <http://www.crisp.be/catalogue/>

Un guide de la bonne gouvernance

Début 2009, Hefboom a présenté son manuel « Leiden of lijden, 10 facetten van goed bestuur in organisaties met een maatschappelijke doelstelling » (Souffrir ou diriger, 10 facettes de la bonne gouvernance dans les entreprises poursuivant des objectifs sociaux). Le guide explique, exemples à l’appui, comment mettre en place une bonne gouvernance et met en garde contre les écueils à éviter.

Le livre coûte 12 euros hors frais d’envoi, vous pouvez le commander par mail à hefboom@hefboom.be



Agenda du mouvement coopératif

Expo : Sola, textile et paper art

Le 25 septembre dernier, la Galerie Dupuis inaugurait sa 11^{ème} saison culturelle. Depuis 1998, en effet, le Crédit agricole possède sa propre Galerie d’art, la Galerie Dupuis, pour donner à des artistes talentueux la chance de montrer leurs œuvres au grand public et d’entrer en contact avec d’autres artistes lors des vernissages organisés à leur attention.

La dernière exposition “Les trois Grâces: Irma Smeets, Gundi Falkensteiner et Mieke Huyghe” à peine clôturée, voici que le Crédit agricole invite déjà les curieux de tous poils à découvrir les œuvres de Lieve Jacob “Sola : Textile & Paper Art”.

N’hésitez pas à contacter le crédit agricole pour être invité aux autres événements : communication@creditagricole.be ! La Galerie Dupuis se trouve au siège du Crédit Agricole, Bd Sylvain Dupuis 251 à Anderlecht et est ouverte tous les jours ouvrables de 10 à 17h.

Appel à candidature « Prix de l’économie sociale 2009 »

17 ans après sa création, le Prix Roger Vanthournout se dote d’un nom plus explicite pour marquer un nouveau tournant : plus de lauréats, des mentions spéciales pour encourager des projets particuliers et surtout, un système permettant à monsieur et madame tout-le-monde de voter pour son entreprise préférée.

Désormais, le « Prix de l'Économie Sociale » récompensera 3 entreprises d'économie sociale situées en Wallonie et à Bruxelles : une entreprise confirmée wallonne (démarrage des activités avant 2007), une entreprise confirmée bruxelloise, et une jeune entreprise d'économie sociale d'insertion. Chacune remportera une bourse de 8.000 euros. En outre, 4 mentions spéciales, de 2.000 euros chacune, seront décernées à 4 entreprises qui répondront à certains critères.

Le Prix de l'économie sociale poursuit l'objectif de faire connaître les entreprises d'économie sociale au grand public, aussi, une nouveauté consistera à faire voter le public pour les entreprises candidates de son choix ! En effet, les entreprises candidates seront mises en lice et en ligne dès le 15 juin prochain.

Règlement et inscription sur le site www.prixdeleconomiesociale.be jusqu'au 31 mai 2009. Remise des Prix : le 24 novembre 2009, à 11 heures, à la Ferme de Martinrou à Fleurus. Infos : info@prixdeleconomiesociale.be ou 04 227 58 89.

Séminaire européen sur les coopératives d'énergie

Coopératives Europe annonce la tenue d'un séminaire sur les coopératives d'énergie le 30 avril 2009 au Parlement Européen, à Bruxelles. Organisé en collaboration avec la coopérative belge Ecopower, Innova (agence allemande de développement coopératif) et le Groupe des Verts/Alliance Libre Européenne au Parlement Européen, l'événement veut donner une visibilité à ce que font les coopératives dans le domaine de l'énergie (production et distribution mais aussi sensibilisation à l'économie d'énergie). Les objectifs de cette journée d'échanges sont de détecter comment les programmes européens en matière d'énergie peuvent soutenir une stratégie coopérative commune dans le cadre de l'énergie durable ; d'améliorer la visibilité des coopératives qui opèrent dans ce domaine (telles qu'Ecopower en Belgique), de partager des expériences et enfin d'évaluer la faisabilité d'un plan stratégique commun au niveau européen.

Des membres du Parlement Européen interviendront et des délégués de la Commission Européenne seront invités.

Le programme est mis en ligne sur le site www.coopseurope.coop à partir duquel il est possible de s'inscrire.

Plus d'infos auprès de Mirko Nodari : m.nodari@coopseurope.coop

Quelle place pour l'Entrepreneuriat coopératif dans l'enseignement ?

Le mardi 21 avril, de 14 à 17 heures, Cera Steunpunt Cooperatief Ondernemen organise à Louvain un après-midi d'études sur l'Entrepreneuriat coopératif dans la formation et l'enseignement et s'intéressera à la place que cette forme d'entrepreneuriat peut prendre au sein des programmes destinés aux entrepreneurs débutants. Témoignages, cas pratiques et échanges d'expériences figurent au programme de cet après-midi qui promet d'être aussi agréable que passionnant. Une collaboration de Cera Steunpunt Cooperatief Ondernemen, du VOSEC, de la province du Brabant Flamand et du Service de formation professionnelle.

Inscriptions et renseignements : wim.vanopstal@hiva.kuleuven.be. Tél. 016 32 04 51.

Adresse: HIVA-K.U.Leuven, Parkstraat 47, 3000 Leuven.



Appel à nos lecteurs

Faites de cette newsletter une vitrine du mouvement coopératif. Faites-nous part de vos activités, événements, publications et réflexions ou suggérez-nous un article !

Fabrice.Wiels@economie.fgov.be

Colophon

Editeur : Conseil National de la Coopération

North Gate III

Avenue Albert II, 16

1000 Bruxelles

www.nrc-cnc.be



Rédaction : Peter Bosmans, Isabelle D'haeninck, Jean-François Hoffelt, Greet Leynen, Carol Van de Maele, Fabrice Wiels

Rédaction finale : Carol Van de Maele

Mise en page : Raf Berckmans, Greet Leynen

Coordination : Carol Van de Maele

Secrétariat : Claudio Valentino

Contact : Fabrice.Wiels@economie.fgov.be

Le Conseil National de la Coopération

Plus qu'un statut juridique, la société coopérative est l'instrument d'une économie humaine. C'est pour défendre cette idée qu'a été créé en 1955 le Conseil National de la Coopération. Ses objectifs : propager l'idée de la coopération et préserver l'idéal coopératif. Le CNC rassemble plus de 500 fédérations et entreprises attachées aux valeurs fondamentales du mouvement coopératif.